



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Procès-verbal
Lundi 13 novembre 2023 à 18h30

1. Ouverture de la rencontre/ vérification du quorum

PRÉSENCES : Membres présents à la réunion

Équipe-école

Claudine Baril, directrice – présente
Philippe Lafrenière, directeur adjoint - présent
Pierre-Olivier Bourque-Jutras, enseignant – présent
Jennifer Laperle, enseignante - présente
Chantal Auger, Technicienne SDG -présente

Parents

Marysol Breton, - présente
Nancy Caouette – présente
Maryse Robitaille – absente
Annie Beauchamp - absente
Frederic Bettez – présent
Vanessa Guérin - présente
Isabelle Mathieu - présente

Représentante de la communauté

Julie Hornez, responsable du service des loisirs Saint-Fabien - présente

Le quorum est atteint, la rencontre ouvre à 18 h 35

Secrétaire de la rencontre : Nancy Caouette

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est convenu que nous reprendrons les points 13 et 14 de la rencontre du conseil d'établissement du 4 octobre 2023 lors de cette rencontre. Cela se fera au point 7 de l'actuel ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 octobre 2023

Le procès-verbal du 4 octobre 2023 est adopté à l'unanimité.

4. Présentation du projet de rue école

Manuel Moreau, Chargé de projets et développement Centre d'écologie urbaine de Montréal.

M. Moreau présente le projet de Changer les règles du jeu (Projet de rue ludique)

- Son organisme et les parents impliqués dans ce projet souhaitent mettre en place ce projet à la rentrée 2024-2025.
- Son organisme et l'Anonyme accompagnent l'arrondissement dans l'implantation de deux rues écoles (ou rues ludiques) dans l'Arrondissement MHM. Ces deux écoles font aussi partie d'un projet de recherche de l'École de Santé publique de l'Université de Montréal.
- Résultat dans d'autres écoles : effet sur les enfants; les parents; transport actif et jeu libre - Des aspects en chute libre chez les enfants à Montréal.
- L'école Saint-Fabien, elle, ne fait pas partie de ce programme d'études de l'Université de Montréal et bénéficie donc d'une plus grande flexibilité dans l'implantation du projet. Le projet serait donc en parallèle des autres plus formels et plus paramétrés.
- On pourrait le faire un jour, deux jours ou 5 : ce sera à discuter en fonction de ce qui est possible et voulu.

Ce que le projet implique:

- Fermer la rue De Renty entre la rue De Repentigny et le boulevard Langelier AVANT l'arrivée des enfants le matin et AVANT la sortie des classes
- Pour ce faire, il y aura une barrière (possiblement celle anti-émeute) et 5 parents (2 à chaque extrémité et un au centre).
- Les parents servent notamment à orienter les voitures qui ne peuvent pas entrer et à faire circuler les résidents ou les professeurs...

Qu'est-ce qui est attendu de nous dans les prochaines semaines et mois ?

- L'organisme souhaite avoir une lettre d'appui de la part du comité exécutif.
- « On voudrait que vous embarquiez dans le projet, montriez de l'enthousiasme. Nous aider avec les communications aux résidents et à tous les parents... Mobiliser les bénévoles (combien de bénévoles ?)... ».
- Il précise toutefois que c'est vraiment son organisme et ses partenaires qui se chargent de toute la logistique.

Le conseil d'établissement a décidé de prendre le sujet en délibéré et de procéder au vote sur l'appui ou non à ce projet à une rencontre ultérieure du conseil.

5. Parole au public

Aucune intervention.

6. Sujet d'approbation

6.1. Contenus en orientation scolaire et professionnelle

Exposé des grands axes des contenus par Pierre-Olivier Bourque-Jutras:

- Développement personnel; introduction au monde professionnel; Connaissance de soi (3 axes)
- Les contenus sont répartis par niveau (7 heures dans l'année pour tous les niveaux, sauf les 6e années qui ont 8 heures)
- Il a détaillé des exemples de projets faits avec les enfants pour présenter les contenus.

La programmation est approuvée à l'unanimité

6.2. Éducation à la sexualité

Claudine Baril présente la planification (horaire) du programme d'éducation à la sexualité au préscolaire et au primaire (1-6).

Elle explique que l'éducation à la sexualité est maintenant imbriqué au programme de Culture et citoyenneté Québécoise (CCQ).

La planification est approuvée à l'unanimité

6.3. Interdiction du cellulaire à l'école

Madame Baril lit la « Proposition à l'intention du Conseil d'établissement de l'école Saint-Fabien. » qui se base sur la *Directive du ministre de l'Éducation concernant l'utilisation du cellulaire, des écouteurs et d'autres appareils mobiles personnels par les élèves dans les locaux des écoles et des centres de formation professionnelle des centres de services scolaires où sont dispensés des services de l'éducation préscolaire et des services d'enseignement primaire et secondaire.*

Le conseil d'établissement propose une modification :

Dans la section « IL EST PROPOSÉ », au deuxième paragraphe :

VERSION ORIGINALE :

Interdiction totale dans l'établissement

L'utilisation du téléphone cellulaire, d'une tablette, d'écouteurs, d'une montre intelligente ou de tout autre appareil mobile personnel est interdite à l'intérieur de l'établissement. Si l'élève se présente à l'établissement avec un appareil mobile personnel, il doit le conserver dans son casier ou son sac d'école à son arrivée et ne le reprendre qu'à sa sortie.

L'élève et ses parents comprennent et acceptent qu'en cas de bris, perte ou vol de l'appareil, le CSSDM et son personnel ne peuvent être tenus responsables.

PROPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT :

Interdiction totale à l'école

L'utilisation du téléphone cellulaire, d'une tablette, d'écouteurs, d'une montre intelligente ou de tout autre appareil mobile personnel est interdite à l'intérieur de l'établissement. Si

l'élève se présente à l'école avec un appareil mobile personnel, il doit le conserver dans son casier ou son sac d'école à son arrivée et ne le reprendre qu'à sa sortie.

L'élève et ses parents comprennent et acceptent qu'en cas de bris, perte ou vol de l'appareil, le CSSDM et son personnel ne peuvent être tenus responsables.

6.4. Activités et sorties éducatives

Présentation de Jennifer Laperle :

- 27 février : première sortie d'athlétisme avec 5e et 6 années au Centre Claude-Robillard.
- Sortie ski de fond au parc Maisonneuve (5-6e année) Fin-janvier; début-février
- Fin de l'année : projet-pilote de camping. (peut-être une douzaine d'élèves aux îles de Boucherville) - Ce ne serait pas tous les parents pour la première année et peut-être plus de groupes les autres années. (présentation préliminaire)

Les activités d'athlétisme et de ski de fond sont approuvées à l'unanimité

7. Sujets de consultation

7.1. PTRDI (plan triennal de répartition et de destination des immeubles)

Monsieur Philippe présente l'Acte d'établissement scolaire (année scolaire 2023-2024)
Présentation du PTRDI (2024-2027)

Le document rempli et approuvé par le conseil d'établissement à l'unanimité

7.2. Critères de sélection de la direction d'établissement scolaire

Claudine Baril présente les critères.

Les membres du conseil mandatent la présidente du conseil, Marysol Breton, pour le remplir.

Correction à apporter au document : les paragraphes du point 9 et point 10 sont identiques

Le document rempli et approuvé par le conseil d'établissement à l'unanimité

7.3. Conférences pour les parents

Claudine Baril propose de renouveler l'abonnement à Parcours parents

La proposition est adoptée à l'unanimité

7.4. Sujet de consultation : Assemblée générale annuelle (AGA)

Il s'agit du point 14 du Conseil d'établissement du 4 octobre 2023 qui avait été reporté

La formule de la rencontre avec l'enseignant.e avant l'AGA a été appréciée et on la reporte l'an prochain.

La proposition est adoptée à l'unanimité

7.5. Sujet de discussion: Comité de parents utilisateurs du service de garde

Il s'agit du point 13 du Conseil d'établissement du 4 octobre 2023 qui avait été reporté

Le conseil d'établissement recommande :

- Présentation du personnel dans les classes de maternelle des éducatrices du service de garde;
- Créer une vidéo de présentation pour les professeurs d'éducation physique

La proposition est adoptée à l'unanimité

8. Point d'information

8.1. Direction

8.1.1. Surplus et déficits 2022-2023

Claudine Baril présente et explique les surplus budgétaires accumulés lors de l'année scolaire 2022-2023 de l'établissement

8.1.2. Projet éducatif

Rien à préciser pour l'instant.

8.2. Personnel enseignant

Pierre-Olivier présente une activité récompense : dîner pizza...
Course d'orientation en éducation physique avec 3,4,5,6e année

8.3. Service de garde

Chantale Auger présente les points du service de garde.

8.4. OPP

Nancy Caouette expose les points de l'OPP

8.5. Représentante au comité de parents

Marysol Breton présente les points du comité de parents.

8.6. Membre de la communauté

Rien à mentionner.

9. Varia

Rien à mentionner.

10. Levée de la rencontre

La proposition est adoptée à l'unanimité

L'assemblée est levée à 21 h 19.

